

CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX COURTS PARA-AVIRON ET CRITÉRIUM NATIONAL AVIRON ADAPTÉ



FFAVIRON

CAZAUBON

VENDREDI 03 ET SAMEDI 04 AVRIL 2020

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales.

- Mercredi 25 mars 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 27 mars 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 02 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 2 000 m – finales le samedi		
12	SF1x PR3	1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras (embarcation libre)
13	SH1x PR3	1 rameur en couple - jambes, tronc et bras (embarcation libre)
14	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
15	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
16	SF1x PR1	1 rameuse en couple - bras et épaules (bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR1	1 rameur en couple - bras et épaules (bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x PR2	1 rameuse en couple - tronc et bras (bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SH1x PR2	1 rameur en couple - tronc et bras (bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
20	SF2- PR3-ID	2 rameuses en pointe sans barreur - aviron adapté dont 1 rameuse aviron adapté et 1 rameuse valide - Critérium
21	SH2- PR3-ID	2 rameurs en pointe sans barreur - aviron adapté dont 1 rameur aviron adapté et 1 rameur valide - Critérium
22	SF2x PR3-ID	2 rameuses en couple - aviron adapté dont 1 rameuse aviron adapté et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses aviron adapté
23	SH2x PR3-ID	2 rameurs en couple - aviron adapté dont 1 rameur aviron adapté et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs aviron adapté

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales dans le cadre de leurs quotas.

Épreuves para-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 40.

Classification

Tous les engagés doivent être classifiés.

Il n'y a pas de session de classification organisée sur ce championnat de France.

Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs junior.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 03 avril à partir de 13h30 séries qualificatives para-aviron et aviron adapté
- Samedi 04 avril à partir de 14h00 finales para-aviron et aviron adapté

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18 ET SÉNIOR

Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries:
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
	2 séries qualificatives	
de 18 à 24 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 24 partants	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, les autres sont éliminés
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4 ^{es} plus les 2 meilleurs temps des 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 17 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 2-S1 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 5-S1 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 18 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 6-S1 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Système à plus de 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-S1 1-S2 1-S4 1-S4 2-S1 2-S1 2-S3 2-S3 3-S2 3-S2 3-S4 3-S4
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 1-S2 1-S3 1-S3 2-S2 2-S2 2-S4 2-S4 3-S1 3-S1 3-S3 3-S3
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4S-3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			FD 3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque: finale D à partir de 20 partants.

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

Points de performance

1 - Championnats de France indoor para-aviron et aviron adapté, épreuves open et sprint

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	
	Points	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

2 - Championnats de France bateaux courts

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

3 - Critérium national para-aviron et aviron adapté et Championnat de France mer

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au championnat du Monde para-aviron ou aux Jeux paralympiques.

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), l'aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron partagé (équipage mixte handicap et valide).

1. ABRÉVIATIONS

- PR1 : para-aviron (para-rowing) bras et épaules ;
- PR2 : para-aviron (para-rowing) tronc et bras ;
- PR3 : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras ;
- PD : handicap physique (Physical Disability) ;
- VI : handicap visuel (Visual Impairment) ;
- ID : handicap mental (Intellectual Disability).

2. CLASSIFICATIONS»

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Para-aviron

Une session de classification a lieu 4 fois par an, la veille :

- Des championnats de France d'aviron indoor ;
- Des championnats interrégionaux bateaux courts para-aviron et critérium aviron adapté, dans chacune des zones ;
- Du critérium national para-aviron et aviron adapté ;
- Des championnats de France d'aviron de mer.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA sur demande).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

Aviron adapté

Envoyer une copie de l'attestation MDPH et de l'attestation de l'établissement d'accueil (IME, ESAT, foyer de vie, ...).

Pour tous renseignements et prise de rendez vous :

handicaps@ffaviron.fr ou 01 45 14 26 61

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux para-aviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 et 4Yx/+ PR3-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et du championnat de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de PR3-VI.

Distances de courses

Tête de rivière :

- 6 000 m pour les PR3 ;
- 4 000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID ;

Course en ligne : 2 000 m pour tous ;

Sprints : 500 m pour tous.

Temps handicaps

Les épreuves en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 du critérium para-aviron regroupent dans une même course des rameurs et des rameuses.

Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps.

Les temps handicaps seront indiqués dans le programme de la compétition concernée.

5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 M :

Les temps de référence servant à la qualification au championnat de France bateaux courts para-aviron et au critérium national aviron adapté sont les suivants :

• SH1x PR1 :	9'07	• SF1x PR1 :	10'07
• SH1x PR2 :	8'23	• SF1x PR2 :	9'19
• SH1x PR3 :	7'27	• SF1x PR3 :	8'03
• SH2- PR3 :	7'06	• SF2- PR3 :	7'34
• SH1x PR3-ID :	8'11	• SF1x PR3-ID :	8'51
• SH2- PR3-ID :	7'50	• SF2- PR3-ID :	8'22
• SM2x PR2 :	8'03	• SM2x PR3 :	7'24